

Ces échanges pourraient se situer dans le cadre de programmes d'automatisation, de développement de systèmes informatiques et de banques de données.

La Partie belge est disposée à étudier cette proposition dans la mesure de ses moyens.

Modalités de financement

Chaque gouvernement est responsable des dépenses encourues par ses représentants.

1.8.2. Collaboration entre l'Université de Louvain et la Bibliothèque nationale du Canada

Possibilité de collaboration entre l'Université de Louvain et la Bibliothèque nationale pour mettre en marche un échange de renseignements ou de personnel pour le futur développement du système DOBIS.

Une mission de la Bibliothèque nationale se rend à Louvain durant la première semaine de septembre. Ce n'est qu'à son retour que seront décidés l'intérêt et la mise en application de ce projet.

La Partie belge explique que le programme des ordinateurs dans ce domaine rencontre des difficultés et subit des retards.

1.9. Jeunes

1.9.1. (Pour mémoire).